



Communiqué de presse

Embargo jusqu'au vendredi 20 mai, 10h00

Sion, le 20 mai 2022

Prix de l'électricité: vers une hausse inéluctable en 2023

Réunis en assemblée générale ce matin, les membres de l'Association valaisanne des distributeurs d'électricité (AVDEL) ont fait le point sur les dossiers chauds du moment: le prix de l'électricité en hausse, la transition énergétique et le projet de nouvelle loi cantonale sur l'énergie.

Relativement stable jusqu'au printemps 2021, le prix de l'électricité a pris l'ascenseur depuis l'automne dernier. Plusieurs raisons expliquent cette hausse: une situation géopolitique instable avec la guerre en Ukraine et ses incidences sur le marché du gaz, des problèmes de disponibilité du parc nucléaire français, dont plusieurs centrales sont à l'arrêt, la reprise économique post-covid, ainsi que l'augmentation du prix du CO₂.

Une hausse encore difficile à chiffrer

Si la flambée des prix qui touche le marché européen depuis près d'une année n'a pas eu d'impact sur les tarifs 2022 – dont la stabilité est garantie –, la réalité sera tout autre l'an prochain. Cette situation tendue préoccupe naturellement les distributeurs valaisans. Regroupés au sein de l'AVDEL, ces derniers ont échangé à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, sur la complexité d'un marché volatile, soumis à la dure loi de l'offre et de la demande. Le constat est unanime : les prix 2023 seront inéluctablement revus à la hausse.

Il est cependant encore trop tôt pour chiffrer l'augmentation attendue; les distributeurs ont jusqu'au 31 août 2022 pour communiquer leurs prix 2023 à l'EiCom. Toutefois, à l'heure actuelle, les distributeurs estiment que la facture d'électricité des ménages grimpera de 40% à 70%, avec des différences régionales plus ou moins importantes selon les stratégies d'approvisionnement et les productions propres à chaque fournisseur. Pour les clients éligibles – ceux qui consomment plus de 100'000 kWh par an – dont le contrat arrive à échéance cette année, la hausse devrait être davantage marquée l'an prochain, en raison d'une dépendance plus forte aux prix du marché.

Développer les productions locales renouvelables

Pour l'AVDEL, un développement des productions locales renouvelables permettrait de réduire la dépendance envers le marché européen, et par là, la vulnérabilité face à la volatilité des prix de l'énergie, tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement. La plupart des distributeurs l'ont bien compris, et investissent – pour certains depuis plusieurs années déjà – dans des installations de production renouvelable solaires ou hydrauliques principalement.



Association valaisanne des distributeurs d'électricité
Verband der Walliser Stromverteiler

Rue Pré-Fleuri 6, CP 288, CH-1951 Sion. T +41 (0)27 327 35 35, F +41 (0)27 327 35 36
www.avdel.ch, www.vwsv.ch, info@avdel.ch



Cette augmentation des productions renouvelables devra s'accompagner d'un renforcement des réseaux de distribution. Ces derniers devront être plus intelligents et plus robustes afin d'intégrer les productions décentralisées dans des flux bidirectionnels. Les distributeurs y travaillent, notamment par l'implémentation du Smart metering, c'est-à-dire l'installation de compteurs d'électricité « intelligents » permettant de mesurer la consommation et la production d'énergie.

Soutien au projet de nouvelle loi cantonale

Sur le plan valaisan, l'AVDEL a activement participé à la mise en consultation du projet de nouvelle loi cantonale sur l'énergie. Elle a notamment pu exposer ses arguments face à la commission Energie du Grand Conseil. Si l'AVDEL soutient le texte, qui fixe un cap clair pour le canton, elle regrette néanmoins une seconde mouture moins ambitieuse que la première, et relève les difficultés d'application de certains articles.

Elle milite par ailleurs pour la facilitation des procédures d'autorisation de construire, qui devrait permettre à davantage de projets renouvelables de voir le jour, et cela plus rapidement, sans quoi les objectifs fixés par la Confédération et le Canton seront difficilement atteignables et la dépendance envers l'étranger maintenue.

Enfin, une politique d'incitation telle que souhaitée par le gouvernement ne peut réussir qu'avec l'adhésion de la population. C'est pourquoi, l'AVDEL souhaite que l'accompagnement des ménages et des entreprises dans la transition énergétique soit renforcé. Un accompagnement qui va de pair avec une formation professionnelle adaptée aux enjeux actuels et futurs.

Contacts

- Philippe Délèze, président
philippe.deleze@seic-teledis.ch / 079 347 40 03
- Hans-Peter Burgener, vice-président
hans-peter.burgener@enbag.ch / 076 574 33 77

L'AVDEL en bref

L'Association valaisanne des distributeurs d'électricité (AVDEL) regroupe tous les gestionnaires de réseaux électriques actifs sur le territoire valaisan. Elle compte une trentaine de membres, employant plus de 900 personnes et 70 apprentis. Sa principale mission est la défense des intérêts de la branche et sa représentation auprès des autorités et du public. Elle encourage la restructuration de la distribution d'électricité dans notre canton et favorise l'échange d'information et d'expérience entre ses membres. En Valais, la branche distribuée, industrie comprise, près de 3 TWh (2,4 TWh hors industrie).

